



AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **le lundi 25 octobre 2021 à 20h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 21 octobre 2021

Le Maire,
Arnaud PRAILLÉ



ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés signés

II FINANCES

1. Tarifs camping de Poupet 2022
2. Tarifs vente billets du Puy du Fou saison 2022
3. Tarifs salles communales 2022
4. Convention tripartite Région/Commune/SNC MARITOU

III AFFAIRES FONCIERES

1. Cession portion de voirie à M. POIRIER 23 rue de Tempyre
2. Cession portion de terrain pour accès parcelle entreprise AUBINEAU ZA La Perdriette
3. Achat terrains liaison piétonne St Malo du Bois/Poupet

IV VOIRIE

1. Base Adresse Locale Vendée (BAL 85) – Mise à jour

V MARCHES PUBLICS

1. Extension de la périscolaire – Avenants au marché de travaux
2. Extension de la périscolaire – Protocole transactionnel lot 2 charpente bois – Entreprise JANNIERE
3. Travaux d'aménagement de l'îlot Geneston – Autorisation Monsieur le Maire à signer le marché
4. Création d'une liaison douce entre le bourg de St Malo du Bois et Poupet – Autorisation Monsieur le Maire à signer le marché de travaux

VI – RESSOURCES HUMAINES

1. Renouvellement de 3 postes de surveillance pendant la pause méridienne de la cour de l'école et de la cantine

VII QUESTIONS DIVERSES